LES « OPÉRATIONS » DES FAUX MILICIENS A LILLE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

femme — reconnue comme étant celle ayant accompagné le « milicien et le policier » — vint lui demander 2.000 fr. en prêt.

Au cours de l'enquête, il fut encore établi que lundi, vers 7 h. 30, un homme revêtu de l'uniforme de milicien, une femme et deux hommes s'étaient présentés au commissariat de police du 3e arrondissement d'où ils avaient téléphoné dans divers garages. N'ayant pu obtenir de voiture, les trois hommes et la femme étaient partis à pied en direction de la gare. Sans doute s'agit-il du trio ayant opéré chez Mme Carlier et d'un de leurs complices.

...de 15.000 francs en argent et de bijoux chez une cabaretière

Une affaire à peu près semblable s'est déroulée mardi au 88 de la rue de Baval. Vers midi, Mme Rose Parent, 42 ans, cabaretière, voyait pénétrer dans son café cinq hommes et une femme.

— « Police ! Nous venons perquisitionner pour du tabac », disent deux individus dont l'un présenta une carte de la milice française et l'autre une carte allemande. En même temps, ils sortirent des revolvers des poches de veston.

Tandis que l'un des cinq individus gardait l'issue du café, les quatre hommes et la femme visitaient tout l'immeuble s'emparant d'une somme de 15.000 fr., un jambon, un paquet de biscuits, une montre de dame en platine et brillants, un bracelet en or, genre gourmette aux mailles assez grosses, un pendentif en platine et or, avec initiales entrelacées M. M. ; une plaque d'identité en plaqué or gravée « Odette », une montre en argent avec initiales R.P.

Emportant ce butin, tout le monde ainsi que Mme Parent prit place dans une voiture en stationnement et dans laquelle se trouvait un bébé de seize mois environ, aux cheveux blonds, vêtu de rose et de bleu.

Tandis que la voiture filait, Mme Parent fut informée par les occupants qu'ils se rendaient au café de « L'Aurore », à l'angle des rues de Baval et de l'Est pour y perquisitionner.

Cette maison fut bien visitée par les individus mais rien ne fut dérobé.

La voiture reprit la route et au milieu de la rue de Valenciennes Mme Parent fut invitée à descendre du véhicule. Tandis qu'elle retournait à son café, comprenant l'escroquerie dont elle avait été victime, la voiture filait, en direction du Pont supérieur.

Des signalements recueillis, il semble que les individus ayant opéré chez la cabaretière de la rue de Baval sont les mêmes que ceux ayant « perquisitionné » la veille chez Mme Carlier, rue Pierre Legrand.

La police poursuit très activement ses investigations.

Contre les vers

Contre les vers qui font souffrir les enfants, un excellent remède, c'est le bon Vermifuge Lune. En poudre, en sirop, en suppositoires, le Vermifuge Lune est en vente chez votre pharmacien (Visa 494 P. 7937).

LA NUIT, DES MALFAITEURS ENLÈVENT UN COFFRE-FORT DE 400 KILOS CHEZ UN CONFISEUR A MOUVAUX

Au cours de la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs ont enlevé le coffre-fort de M. Henri Destaillleurs, confiseur, demeurant 152, rue de Roubaix, à Mouvaux. Voici dans quelles circonstances ce vol a été commis.

Après avoir escaladé une clôture en ciment donnant sur le jardin, les voleurs démantibulèrent un carreau de la buanderie, et trouvant la clef sur la serrure, ouvrirent la porte. Ils agirent de la même façon pour pénétrer dans une pièce attenant au vestibule et la porte fut ouverte au moyen d'une pince monseigneur.

De là ils pénétrèrent dans le bureau et unissant leurs efforts ils enlevèrent le coffre-fort d'un poids de 3 à 400 kilos, par la porte donnant sur la rue, qu'ils ouvrirent facilement, la clef se trouvant sur la serrure.

M. et Mme Destailleurs, couchés à l'étage, n'entendirent rien et s'aperçurent du vol le matin.

Plainte fut aussitôt déposée et les recherches entreprises permirent de découvrir dans le château Pollet (en cours de démolition), le coffre-fort, qui, éventré, ne contenait plus que les registres de comptabilité.

34.000 francs d'argent liquide, 2 bons du Trésor de 10.000 francs, une cassette contenant des bijoux d'une grande valeur constituent le butin des malandrins. M. Deremmam, Commissaire de Police a ouvert une enquête.

UN GARÇONNET A LA TÊTE ÉCRASÉE PAR UN CAMION A LOMME

Dans l'après-midi du mardi, le jeune Gérard Cornille, âgé de 4 ans, dont les parents sont cultivateurs rue de la Drève, à Lomme, commit l'imprudence de grimper sur la roue d'un chariot au moment où celui-ci attelé d'un cheval se mettait en route.

L'enfant tomba sur le sol et il eut la tête écrasée par la roue du véhicule. La mort fut instantanée.

COUR D'ASSISES DU NORD

Le fils du resquilleur devant le Jury ou ...après l'exploitation rationnelle d'un malheur à Viesly

Pour protéger sa mère des violences de son père, qui était ivre, le jeune fils d'un boulanger de Viesly, Hippolyte Lefort, 30 ans, intervint. Il bouscula, ou frappa le polyrot qui eut le bras cassé. Cet incident se déroulait en Juin 1940, à une époque où la plupart des médecins, comme leurs confrères aujourd'hui, étaient mobilisés ou fuyaient sur les routes de France. Le boulanger fut mal soigné. Finalement on dut lui amputer le membre.

Le blessé eut alors l'astucieuse idée de faire croire qu'il avait été renversé par une automobile allemande. Cette « victime civile » abusait parfaitement dans les démarches qu'elle entreprit. Une pension annuelle de 6.000 fr. lui fut versée avec un rappel de l'ordre de 20.000 fr.

Un jaloux du village dévoile la supercherie. Le père Lefort expie aujourd'hui, en prison, son escroquerie.

Par le suite, l'auteur de la bousculade ou des coups fut inculpé de violences ayant entraîné une infirmité permanente sur la personne de son père et il a comparu mercredi devant le Jury du Nord.

A la Cour d'Assises, l'inculpé s'est défendu d'avoir appliqué un coup de gourdin sur le bras de son père. Il aurait simplement bousculé ce dernier.

Après le réquisitoire de M. l'Avocat-général Dufayet et la plaidoirie de Me Chrier, Lefort fils a été condamné à 2 ans de prison.

Saisie de 5.000 kilos de blé à Saint-Waast-la-Vallée

Dernièrement, le brigadier-chef Bois et les préposés Gros et Le Tenaf de Saint-Waast-la-Vallée, arrêtaient les sieurs G. G., et K. V., qui tentaient l'exportation frauduleuse de 65 kilos de blé.

K. V., travaillant à la ferme Loisel à Saint-Waast-la-Vallée de la dite ferme. Une visite et un recensement furent opérés par la brigade de St-Waast accompagnée du lieutenant Parisot et qui amenèrent la saisie de 5.000 kilos de blé, 1 porc de 85 kilos, 2 porcelets de 22 kilos chacun, 3.300 francs en argent belge et une paire de bottes en cuir jaune valant 2.000 francs. Procès-verbal a été rédigé et la contrevenant aura à répondre de ce délit devant le Tribunal.

CARTES DE LAIT CONCENTRÉ

La Préfecture communique : Pour pallier aux difficultés rencontrées pour assurer l'alimentation des jeunes enfants malades et auxquels le lait concentré est indispensable, les nouvelles dispositions ci-après viennent d'être mises au point en accord avec le Conseil du Collège Départemental de l'Ordre des Médecins. Ces dispositions entrent en vigueur dans le département du Nord dès le 1er Mai 1944.

L'âge limite supérieur pour l'attribution du lait concentré est fixé à 9 mois.

Les taux de ration maxima sont les suivants, par mois :

Lait concentré sucré : de 0 à 6 mois : 10 boîtes ; de 6 à 9 mois : 20 boîtes.

Lait concentré non sucré : de 0 à 6 mois : 20 boîtes ; de 6 à 9 mois : 24 boîtes.

L'allaitement mixte au lait concentré ou l'allaitement partie lait frais, partie lait concentré, peuvent également être décidés.

A dater de fin Avril, tout certificat médical ayant donné lieu à délivrance de lait concentré sera considéré comme périmé. Les cartes de lait concentré des mois de Mai et suivants ne seront délivrées que contre un certificat médical ayant moins de 15 jours de date et qui devra être renouvelé mensuellement.

Les certificats médicaux seront visés par des Médecins Pédiatres désignés par le Conseil du Collège Départemental de l'Ordre des Médecins, dont les noms seront communiqués au public dans les Mairies. Les Médecins Pédiatres ont la faculté d'examiner les enfants.

L'attention des Mamans est attirée sur l'intérêt qui s'attache à ce qu'elles présentent leurs demandes accompagnées d'un nouveau certificat médical dès la 2e quinzaine d'Avril de façon à permettre aux Médecins Pédiatres de procéder aux examens sans crainte de retards qui pourraient être préjudiciables à la santé des enfants.

LE GUIDE DE LA RÉPARTITION ET DE L'ORGANISATION DANS LE NORD ET LE PAS-DE-CALAIS

Sous ce titre, notre confrère M. Rouillé, Chef du Service de l'Information à la Production industrielle vient de présenter un ouvrage de près de 500 pages que tout chef d'entreprise doit posséder. Ce volume renferme une documentation complète, très détaillée, admirablement présentée, facile à compulser sur l'organisation économique de la région. On y trouve la liste des bureaux régionaux de répartition et d'organisation professionnelle avec décisions des Directeurs depuis la création de ces bureaux jusqu'au 15 janvier 1944.

On y trouve également les 15 bureaux régionaux dépendant et du ministère de la production industrielle et du ministère de l'agriculture ainsi que tous renseignements sur les nouveaux services des produits finis et matières diverses. On y lira enfin les textes légaux et de nombreuses informations nouvelles. Cet ouvrage, avec la diversité et le nombre toujours croissant des bureaux d'organisation, arrive donc à son heure (s'adresser 18, rue Gauthier de Châtillon, Lille, Service de l'Information).

LISEZ et UTILISEZ nos PETITES ANNONCES

TOURCOING

VOL AVEC EFFRACTION

des malfaiteurs se sont introduits chez veuve Bruert, 36, rue de Saint-Omer où ils y ont dérobé divers objets. Mme veuve Gruart qui se trouve actuellement en voyage a été avertie de ce vol. On ignore le préjudice causé. La police a été saisie d'une plainte et a ouvert une enquête.

SOYEZ EN RÈGLE

Pour avoir omis d'étiqueter des légumes, M. Thuillier Urbain, marchand de légumes, rue du Moulin-Fagot, a fait l'objet d'un procès-verbal.

PAS DANS LE SENS INTERDIT

Mme Dillies Solange, 26, boulevard de Cambrai, à Roubaix, roulait en vélo dans le sens interdit place Hazebrouck. Elle a récidivé une contravention.

MALADE DANS LA RUE

Hier vers 16 h. 30, M. Edmond Dutreleuze, 52 ans, pensionnaire de Grand'Place, Avec l'aide de deux gardiens de la Paix, il a pu regagner son domicile.

Distribution des tickets d'alimentation

La distribution des titres d'alimentation valables pour la période du 1er au 31 mai aura lieu dans l'ordre ci-dessous :

Se munir de la carte individuelle d'alimentation.

SECTEUR 4

Ecole de garçons, rue de la Potente

VENDREDI 21 Avril. — De 8 heures 30 à 9 h. 30, rues Alger, A. Testelin et cours, Blanche, Bitche ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, rues Beau Laurier et cours, Buffon ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, rues Bonne Nouvelle, Colbert ; de 14 h. 15 à 15 h., Carrière Hage, Chaussée Bertheloot, Chaussée Pierre Curie ; de 15 à 17 heures, rue Chêne Houpline et cours ; de 17 h. à 17 h. 30, rue de la Croix-Blanche et cours.

SAMEDI 22. — De 8 h. 30 à 10 h., rue de la Croix-Rouge ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, place de la Croix-Rouge, rues Denain, Fleurus et cours ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, rues La Fère, Général Druot, Japon, Jules Ferry, Labourieur et cours ; de 14 h. 15 à 15 h., rues Lamartine, Luxembourg ; de 15 à 16 h., rues Marengo, Nancy ; de 16 à 17 h., rues Mons, Oran, Philippe-le-Bon, Potente et cours ; de 17 h. à 17 heures 30, rues Rambervillers, Rennes, Rouen, Toul.

SECTEUR 5

Ecole de garçons, rue de la Potente

VENDREDI 21 AVRIL. — De 8 heures 30 à 9 h. 30 ; rues A. Testelin, cour Verrocken, Albert Thomas, Amrère, Angers ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, rues Beauvais, Berckem, Camille Desmoulins ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, rues Frères Montgolfier, Frontière, Général Druot, Gustave Scalbert, Hainaut, Jules Simon, Jemmappes ; de 14 h. 15 à 15 h., rues Laon, Linné, Lamartine, Marlière ; de 15 à 16 h., rues Metz, impasse Opsomer, Lepers, Mirabeau ; de 16 à 17 h., rues Mouscron, Planche, Pyramides, Roitelet, Soissons ; de 17 à 17 h. 30, rues Trois Pierres, cour Vanasche, Ypres.

SAMEDI 22. — De 8 h. 30 à 9 h. 30, rues Bourgogne, AApts Pavillons 1 et 2 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, Pavillons 3, 4, 5, 6 et 7 ; de 10 heures 30 à 11 h. 30, Pavillons 8, 9 et 10, rues Brésil et Brésil prolongée.

SECTEUR 7

Mairie Annexe, 2, rue Paul Doumer

VENDREDI 21. — De 8 h. 30 à 10 h., rues Amiens, Arago, Arcole, Auber et cours ; de 10 h. à 11 heures 30, rues Archimède, Athènes, Baille ; de 14 h. 15 à 15 h., Appts Baille, rues Basse, Beaumarchais ; de 15 à 16 h., rues Carvin, Cassel, Chaptal, Clocher, Cronstadt, Cymbale ; de 16 h. à 17 h. 30, rues Général Dampierre, Descartes, Dijon, Dugueesclin

SAMEDI 22. — De 8 h. 30 à 10 h., rues St-Louis, St-Blaise (apparts et cours), Saint-Pétersbourg, Souvenir ; de 10 h. à 11 h. 30, rues Tourkin, Turgot, Vélodrome et cours, Vichy.

LUNDI 24. — De 8 h. 30 à 10 h., rues Dupleix, Dupuytren et cours, Fénelon, Chaussée Fernand Forest ; de 10 h. à 11 h. 30, rues Francis de Pressencé, Gand et cours ; de 14 heures 15 à 15 h., rues Houchard, Ingres ; de 15 à 16 h., rues Isly, Jean-Bart Jenner, Jules Guesde ; de 16 h. à 17 h. 30, rues Kellermann, La Fonatine, La Pérouse.

MARDI 25. — De 8 h. 30 à 10 heures, rues La Tour d'Auvergne, Macon, Madagascar, Madrid, Maraîchers ; de 10 h. à 11 h. 30, rues Malcense et cours, Milan, Montalegne, Moscou ; de 14 h. 15 à 15 h., rues Odessa, Pont Rompu, contour Notre-Dame de Lourdes, Phalempins ; de 15 à 16 h., place des Phalempins, Prairie et cours, Racine et cours ; de 16 h. à 17 h. 30, rues Récolte, Riga, Rivoli, Roses, Rossini.

SECTEUR 12

Ecole de Filles, rue des Villas

VENDREDI 21. — De 8 h. 30 à 9 h., rues Acacias, Antoine Watteau, Bassin, Béranger ; de 9 à 11 h., rue du Blanc Seau ; de 11 h. à 11 h. 30, rues Bleuets Canal, Canotiers ; de 14 h. 15 à 15 h. 30, rues Charcot, Claude Bernard, Congo et cours ; de 15 h. 30 à 16 h. 30, rues Cuvier et cours, Croix ; de 16 heures 30 à 17 h. 30, rues Constantine, Denfert Rochereau.

SAMEDI 22. — De 8 h. 30 à 9 heures 30, rues Palmiers, Passerelle, Presbytère, Riez, St-Quentin, av. Santos Dumont ; de 9 h. 30 à 10 heures 30, rues Solférino, Soudan, Villas et cours ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, rues Viaduc, Vauban, Wasquehal et cours, Wattignies et cours.

LUNDI 24. — De 8 h. 30 à 9 heures 30, rues Dereqnaucourt, Désiré Giz, Diderot, boulevard Descat ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, rues Docteur Dupont, Emile Zola, Sadiez, Paucon, Frédéri Sauvage, Frères Brunet, Fresnoy, Jaucson ; de 10 heures 30 à 11 h. 30, quai du Fresnoy, rues Général Sarrail, Gounod, avenue Peinture Graux ; de 14 h. 15 à 15 h. 30, rues Henri Loridant, Iéna, Kléber, Lhomond, Lilas ; de 15 h. 30 à 16 h., rues Maginellerie, quai des Marinières, Marteau, Molière ; de 16 heures à 17 h. 30, rue de Mouvaux et cours.

Les retardataires seront servis à la Mairie Annexe, 2, rue Paul Doumer, le mardi 2 mai, de 9 à 11 heures 30 et de 14 h. 15 à 17 h. 30.

POUR LES SINISTRÉS

Mardi a eu lieu le mariage de Mlle Andrée Aelbrecht et de M. Pierre Cau. Au cours du repas, les invités n'ont pas oublié les malheureux et c'est ainsi qu'une collecte aussitôt organisée, a rapporté la somme de 1.210 francs qui a été remise à la Croix-Rouge Française, pour être distribuée aux sinistrés. C'est un beau geste qu'il fallait signaler.

Sociétés et Comités

CHEZ LES POILUS D'ORIENT. — Dimanche 23, au siège, Grand'Place, de 10 à 12 h., paiement des cotisations ; inscription des familles nécessiteuses dons aux familles des prisonniers.

ETAT CIVIL

Naissances. — Michel Scohy, rue Petit-Village, 11 ; Jodie Destombes, rue Paris, 10 ; Jean-Paul Jouin, rue de l'Epine, 58 ; Gérard Vandestien, doc. Roncq, né Ch. Denis-Papin, 250 ; Joëlle Sillard, rue du Cymbale, 119 ; Irène Vermandere, rue Bourgogne, Pav. 2 app. 64 ; Françoise Vergelé, rue Desenrmont, 73, née rue Nationale, 138 ; Jean-Claude Boussemaere, doc. Roubaix, né rue Mouvaux, 124.

Publications. — Georges Jacques, radio-électricien à Grancey-le-Château, et Agnès Dhossche, s.p., rue Archers, 18 ; Louis Fremaux, employé, rue d'Anvers, 60, et Marie-Louise Delbergue, sténo-dactylo à Wattrelos.

Décès. — Jean Roelens, 84 ans, employé de banque, rue Augereau, 13 ; Elise Josson, 79 ans, veuve Jules Duquesnoy, rue Roncq, 96 ; Eugène Kimmel, 84 ans, rue Blanc-Seau, 173 ; Edouard Dutrieux, 87 ans, rue Philippe-de-Girard, 30 ; Léonie Declercq, 77 ans s.p., veuve Renatus Flicke, rue d'Armentières, 25 ; Charles Cearos, 74 ans, rue de la Cloche, 90.

FUNÉRAILLES

LILLE. — Les Funérailles de Monsieur Louis DESMONS, décédé à Lille, le 18 Avril 1944, à l'âge de 65 ans, muni des Sacrements ont eu lieu à Thumeries, le Vendredi 21 Avril, à 10 heures, en l'église dudit lieu. Inhumation au cimetière de Thumeries. Assemblée à la chapelle de ladite église, à 9 h. De la part de : Mme Louis DESMONS-de CONINCK, son épouse ; Lieutenant Jean DESMONS (en captivité) et Mme DESMONS-BURLOT ; M. et Mme Henri MASLET-DESMONS, ses enfants ; les Familles DESMONS, COUCK, BAUDUIN, de CONINCK, GIMAT, HERENG et toute la Famille.

Lille, 20, Square Jussieu.

P.F.G. 66, r. Nationale, Lille. T. 715.75

HALLUIN

Des perquisitions amènent des arrestations. — La douane, au cours de la journée de mardi, a effectué des visites domiciliaires chez quelques habitants de le rue Michelet, qui ont amené la découverte de certaines quantités de sel, chicorée et tabac.

Les contrevenants ont été l'objet de saisie des denrées contingentées et d'une transaction.

D'autre part, la découverte de commerce illicite d'une vaste envergure a amené plusieurs arrestations.

Etat civil. — Décès : Maria-Louise Prunez, 74 ans, veuve de Eloi Dagand, 8, rue Mazagram.

RONCQ

Avis important aux cultivateurs. — Tous les chefs d'exploitations agricoles (agriculteurs, fermiers, maraîchers, jardiniers, etc.), étant priés de se présenter de toute urgence à la mairie (secrétariat, premier étage) munis de leur carte d'identité, ainsi que celles de leurs ouvriers agricoles.

Chez les « Ames vaillantes ». — Dimanche 23 avril, les « Ames vaillantes » de la paroisse St-Piat assisteront à la messe de 7 h., dite aux intentions du groupe, à l'occasion de son affiliation au grand mouvement national des Ames vaillantes de France.

L'après-midi, les parents et amis des « Ames vaillantes » sont invités à la cérémonie d'affiliation qui aura lieu salle paroissiale, à 16 h. 30. Une veillée familiale suivra.

Percepteur. — Lundi 24 avril, M. le percepteur d'Halluin sera à la disposition des contribuables à la mairie, de 9 à 12 h.

PRUSSINS-CARETTONS
ÉLEVAGE DU CHATEAU DE PREMESQUES (Nord)
TÉLÉPHONE 3 à PREMESQUES
L'ÉLEVAGE SÉRIEUX

BONDUES
LE RAVITAILLEMENT

La distribution des tickets aura lieu dans l'ordre suivant, vendredi 21 : à 8 h., rue du Bosquel ; 8 h. 30, Route Nationale Nos 1 à 113 Carrière Lebrun ; 9 h. 15, Route Nationale, 115 à 300 et le Pavé du Jambon ; 10 h. 30, Chemin St-Georges et rue René d'Hespel ; 11 h. 35, Pavé du Molinel et la Chanterelle ; 14 h., rue César Loridan et le Fort Montagne ; 14 h. 35, Route Nationale, 8 à 330 et Carrière Lagache ; 16 h. 30, Moulin Cardon, Le Forest, Le Beau Séjour et le Pont d'Achelles ; 17 h., Pavé des Ravenne, Gravier de Mouvaux, le Bois-Blanc, de Pot de Fer, le Bas Chemin ; 17 h. 30, rue Fouquet Lelong, rue de la Poste, la Place, Sentier Montagne.

Les suppléments pour malades futures mères, prisonniers rapatriés, distribution lundi 24, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h., ainsi que les suppléments pour familles nombreuses. Les bénéficiaires du supplément T.L. qui n'auraient pas fait pointer leur carte par l'employeur pour le jour de la distribution, devront se présenter avec les retardataires, le 2 mai.

MOUVAUX

Pétrole. — Distribution des bons à la mairie, salle des bons d'achat vendredi 21 avril, de 9 à 11 h. 30. Se munir de la carte de charbon.

Le Conseil municipal. — Se réunira à la mairie, jeudi 20, à 19 heures 30.

Assistance aux vieillards, assistance à la famille, assistance aux femmes en couches. — Palement à la mairie, recette municipale, jeudi 20, de 8 h. 30 à 11 h. 30.

NEUVILLE-EN-FERRAIN
LE 40e COLIS AUX PRISONNIERS

Le 40e colis du Comité local d'assistance aux prisonniers de guerre sera distribué dimanche 23, de 8 h. 30 à 10 h. 30, salle du patronage, selon le mode habituel. Seul, le tabac des décédés sera accepté en supplément. Prière d'apporter la carte-colis, l'étiquette-adresse et la feuille d'expédition, ainsi que 250 grammes de vieux papiers ou cartons par colis. Réunion du personnel à 8 h. 15. Les membres du personnel, retenus pour raison majeure, sont invités à se faire remplacer.

Pour les sinistrés. — Le mouvement populaire des familles adresse ses chaleureux remerciements à la population neuvilloise pour sa générosité empressée, témoignée à l'égard des sinistrés de la région lilloise. Le flot des dons nécessiteux plusieurs jours de triage. Les personnes absentes pourront donc encore effectuer leur remise au centre de triage, 1, rue du Patronage.

ROUBAIX

Un cycliste sérieusement blessé

Mercredi, vers 21 h. 10, à l'angle des rues de Tourcoing et St-Maurice, le cycliste Marcel Roth, 23 ans, journalier, rue du Levant, impasse Lefebvre, 2, s'est jeté sur l'automobile de M. Fernand Tonneau, commerçant, 148, rue de l'Alma. Le cycliste fut transporté chez le Docteur Chenal qui releva une blessure à la tête et constata que le blessé était sous le coup d'une forte commotion. Après avoir reçu les soins nécessaires, la victime fut reconduite à son domicile par M. Tonneau. Une enquête est ouverte.

ETAT CIVIL

Naissances. — François Gattiez, rue d'Amiens, 25 ; Michel Piat, boulevard de Beaurepaire, 170.

Publications. — Raymond Bondroit, rue de Mouvaux, 55, cour Frère, 49, et Hélène Plouvier, rue de la Perche, cour Cornil, 17 ; Jean-Pierre Delport, tireur, rue Jules-Guesde, 109, et Simone Vendaele, monteuse, rue de Tourcoing, 56 ; Roland Dehril, décorateur Grand'Place, 2 et Laurette Florin, s. p., rue Saint-Jean, 1.

Décès. — Marcel Bacquaert, 54 ans, route de Cappelle, 4, Petite-Synthe ; Michel Picavet, 4 jour, rue Charlemagne, 7 ; Lucie Laine, 30 ans, rue de l'Epeule, 175 ; Ernest Fasquel, 71 ans, rue du Barbieux, 35 ; Egide Deléglise, 67 ans, rue Joseffroy, 272 ; Georges Fauvenque, 19 ans, Parvis Saint-Jean-Baptiste, 5.

L'IMPOT MÉTAL

Indemnités compensatrices

Les redevables qui auraient livré un poids de métal inférieur à celui assigné seront tenus de verser au Trésor une équivalence en espèces dont le montant sera calculé comme suit :

Insuffisance inférieure à 40 % du poids assigné : 30 francs par hectogramme manquant. Insuffisance comprise entre 40 % et 60 % du poids assigné : 60 francs par hectogramme manquant. Insuffisance égale ou supérieur à 60 % du poids assigné : 90 fr. par hectogramme manquant.

Cette équivalence en espèces pourrait constituer une charge très lourde pour les redevables. Elle sera recouvrée dans les conditions prévues par la titre IV du Livre III du code général des impôts directs.

MARCQ-EN-BARŒUL
RAVITAILLEMENT

La remise des titres de ravitaillement pour le mois de mai se fera dans les différents secteurs, de 8 h. 30 à 11 h. 45 et de 14 h. à 17 h., dans l'ordre suivant :

Secteur 1 et 2 : les samedi 22, lundi 24 et mardi 25.

Secteurs 3 et 4 : les mercredi 26, jeudi 27 et vendredi 28.

Les différents suppléments seront remis dans les quatre secteurs, le samedi matin 29 avril, en même temps que les tickets des cultivateurs et des personnes faisant l'objet d'une retenue pour abatage ou récupération.

Pour mémoire de nouveaux commerces se sont formés aux affiches apposées chez les commerçants.

Savon supplémentaire. — Les ayants droit qui n'auraient pas encore perçu les titres du 2e trimestre peuvent se présenter en Mairie (guichet 27).

Cartes de charbon. — La distribution des cartes de charbon aux retardataires s'effectuera dans les Secteurs 1, 2 et 3, le jeudi 20, aux heures habituelles d'ouverture. Les retardataires du Secteur 4 devront se présenter à l'Hôtel de Ville, guichet 24. Se munir des cartes d'alimentation et du talon de l'ancienne carte de charbon.

Classement de la Voirie urbaine. — Le Maire informe la population qu'une enquête est ouverte pour le classement dans la voirie urbaine et fixation des alignements des rues Carnot, des Ecoles de l'Eglise, Montgolfier, Sébastopol et du Hospice. Les dossiers sont déposés au Secrétariat de la Mairie, du 23 avril au 2 mai et les intéressés peuvent venir en prendre connaissance aux heures d'ouverture des bureaux. A l'issue de ce délai, le commissaire enquêteur recevra les déclaration qui pourraient être faites les 4, 5 et 6 mai, de 14 h. à 16 h., à l'Hôtel de Ville, bureau du Secrétariat.

Salle du Travailleurs en Allemagne. — Les familles des travailleurs sont priées de passer au bureau du Comité pour y verser, comme chaque mois, le prix du colis d'avril, en apportant les marchandises nécessaires à le compléter. Se munir de 500 grammes de vieux papiers et de la carte de colis.

j'ai une belle situation
Entrée à 16 ans comme sténo-dactylo dans un ministère, je viens d'être nommée SECRÉTAIRE. Je dois cet avancement aux connaissances techniques et professionnelles que j'ai acquises chez PIGIER. Mon avenir est assuré et j'en suis reconnaissante aux
COURS PIGIER
PAR CORRESPONDANCE 53, r. de Rivoli, PARIS

Les Spectacles dans la Région

A ROUBAIX

TRAMWAYS « LA CROISÉE DES CHEMINS » Jeudi, à 3 h. 30 et 8 heures. Samedi, à 8 heures, début de *L'ÉTERNEL RETOUR*

RENAISSANCE Ce soir, à 19 h. 45, ne manquez pas *« FOU D'AMOUR »* Samedi : ADEMAI, avec Noël-Noël

A WATTRELOS

MÉTRO 240, rue Carnot, Wattrelos. Ce soir, 7 h. 30, dernière de la 2e Epoque de MONTE-CRISTO. A partir du samedi, 30 minutes de gaîté avec « 25 ANS DE BONHEUR »

EN BELGIQUE

Un négociant délesté de 435.000 fr. à Quiévrain

M. Leblois, négociant en vins, demeurant à Péruwelz, s'était rendu au bureau de la Douane à Quiévrain, pour dédouaner des marchandises. Mais les douaniers ne voulurent pas accepter une somme d'argent importante et invitèrent le négociant à faire le versement à la poste. M. Leblois se rendit donc à la poste pour effectuer le versement. Au moment où il se trouvait au guichet, deux individus, revolver au poing lui réclamèrent son argent. Force fut à M. Leblois de leur remettre la coquette somme de 435.000 frs.

Noces de platine à Tournai

Les époux J. L. Jouniau, nés à Tournai, respectivement le 13 mars 1854 et 13 septembre 1853, et dont l'union fut consacrée dans cette même ville, le 27 avril 1874, célébreront bientôt leurs noces de platine.

RADIO-LILLE

Voici le programme du 22 avril, de 17 à 18 h. 45 : 1. Causerie des Spectacles de M. Jules Tardieu ; 2. Récital Schubert par Mmes Alice Raveau et Jeanne Thiéffry ; 3. Causerie de M. Hovaere, Délégué Régional à la Jeunesse ; 4. Concert par l'orchestre-casino, sous la direction de M. Paul Theisen, avec le concours de M. Huberty ; 5. Chants par M. Huberty ; 6. Causerie sportive par M. Marcel PELTIER.

ÉCHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Vendredi 21 avril 1944. — Soleil : Lever à 6 h. 50. Coucher à 20 h. 49.

Aujourd'hui : Saint-Anselme, Sainte-Agnès. — Demain : Saint-Léonide.

NEZ ROUGE, PIEDS FROIDS

On reconnaît là une personne dont le sang circule mal. Est-ce votre cas, Madame ? Sachez que les Gouttes Florides régularisent la circulation, décongestionnent, combattent lourdeurs des jambes, varices, troubles du retour d'âge, etc... Ttes Phies. 16 fr. 90. Existe aussi en comprimés : 16 fr. 30. Visa 846 P 9619

BOURSE DE PARIS
DU 19 AVRIL

Actions françaises. — Bque de Fce, 29.425 ; Compt. Esc. 3.171 ; Crédit foncier, 6.900 ; Crédit Lyon., 3.115 ; Crédit du N., 690 ; Sté Gle, 3.108 ; Nord, 2.050 ; El. et Gaz Nord, 958 ; Electr. du Nord, 690 ; Energie ind., 3.150 ; Nord Lum., 1.995 ; Thom. Houston, 700 ; Cie Cie ind. Text., 2.580 ; Le Blan, 1.651 ; Pérenchies, 2.860 ; St Frères, 1.750 ; Gaz N.-E., 1.330 ; Aciéries Longwy, 1.132 ; Micheville, 2.635 ; du Nord, 725 ; Sambre et Meuse, 647 ; Arbel, 2.790 ; Géant de France, 1.300 ; Cemstr. Nord-France, 2.445 ; Five-Lille, 1.249 ; Forges N.-E., 1.400 ; Jaumont act., 855 ; parts 3.110 ; Fco-Belge Mat. Ch. Fer, 10.200 ; P.-à-Mousson, 8.650 ; Denain-Anzin, 2.330 ; Louvroil Montbard, 920 ; Méteux, 4.630 ; Peugeot 1.642 ; Senelle Maubeuge, 1.482 ; Béthune, 3.660 ; Aniche, 3.000 ; Anzin, 1.900 ; Blanzy, 4.760 ; Carvin, 3.300 ; Courrières, 1.100 ; Dourges, 3.050 ; Escarpelle, 4.650 ; Lens, 1.350 ; Marles, 1.460 ; Ostricourt, 5.299 ; Vicoigne, 1.320 ; Mokta El Hadid, 17.000 ; Nickel, 3.200 ; Lille Bonn. (prior.), 1.229 ; Air Liquide, 2.900 ; Glaces Nord Fce, 6.150 ; Kuhlmann, 2.335 ; Pollet Chausson, 5.519 ; Origny, 31.700 ; St-Gobain, 6.900.

L'UNION DES MINES

Sté An. capital de 150 millions de fr. - 9, rue Louis-Murat, PARIS (8e) R.C. Seine 208.336 B B.F. 97

L'Assemblée générale ordinaire tenue le 14 avril 1944 a décidé d'affecter, au titre de l'exercice 1943 les répartitions suivantes nettes d'impôt sur le revenu des valeurs mobilières :

1° **Aux actions anciennes numérotées de 1 à 846.000** : au nominatif, 12 francs ; au porteur déposées à la C.C.D.V.T. : 7,70 ; au porteur non déposées : 6,32 ;

2° **Aux actions nouvelles numérotées de 846.001 à 1.346.000** : au nominatif, 9 francs ; au porteur déposées à la C.C.D.V.T. : 4,36

Cette répartition sera mise en paiement à partir du 1er mai 1944 et sera payable pour les actions au porteur contre remise du coupon n° 23, aux guichets de l'Union des Mines, à Paris, 9 rue Louis-Murat, ainsi qu'à ses agences de Lyon, 76, rue de l'Hôtel de Ville et de Dax, Cours de Verdun.

En application de l'article 40 des statuts, les actionnaires propriétaires d'actions nominatives seront réglés directement par chèque ou par mandat de paiement. 11 641

Les Sports à Roubaix-Tourcoing

BASKET-BALL

LE CHALLENGE DE L'EXCELSIOR

C'est le dimanche 23 avril que se disputeront les demi-finales du Challenge de l'Excelsior, au Stade A. Prouvost.

Dans le groupe Seniors, le R.C. Roubaix rencontrera l'U.S. Wattrelos à 14 h. et l'A.S.G. Roubaix l'Amicale de la Police de Lille à 16 heures.

Pour la Coupe des Jeunes, une seule rencontre est prévue et mettra aux prises les équipes de l'U.S.T. et l'Excelsior à 11 h., l'autre rencontre entre l'A.C.W. et l'U.S.W. avant lieu jeudi soir à 19 heures.

Pour encadrer ces rencontres officielles trois autres matches auront lieu à partir de 9 h. entre les équipes de l'E.R.T. et celles de clubs amis. Entrée : 5 francs.

Cambouis, vos lumières
Dans la nuit du 20 au 21 Avril le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 22 h. 45 à 6 h. 50.

LE CANDÉLABRE DU TEMPLE PAR DELLY

— 24 —

Il était, visiblement, le point de mire de tous les regards, l'homme dont on recherchait la faveur, les moindres attentions, autant pour son prestige personnel que pour le pouvoir qu'on lui connaissait près du souverain.

Il parut apercevoir Carolia seulement quand il fut à quelques pas d'elle. Alors il s'inclina, en prononçant quelques mots de politesse banale et froide. Personne, en le voyant ainsi, n'aurait imaginé que la comtesse de Sargen pût avoir jamais été pour lui autre chose que la plus indifférente des étrangères.

Il s'éloigna presque aussitôt, et de toute la soirée ne parut plus s'apercevoir de sa présence. Jamais il ne s'était montré aussi étincelant causeur, et son rire mordant résonna fréquemment pendant le repas... Carolia tout en essayant de prêter attention à la conversation de ses voisins, le regardait. L'écoutait avec une sorte de curiosité passionnée. Tout à l'heure, quand il l'avait saluée, la jeune femme avait senti un grand frisson d'inquiétude en rencontrant ce regard où se discernait la plus glaciale indifférence. Mais elle se reprenait vite, ayant dans le charme de sa beauté une très grande confiance. Il était naturel, après tout, que le prince lui gardât rancune et le lui fît sentir. Cependant un tel sentiment ne prouvait point qu'il n'eût conservé au fond du cœur un peu du sentiment qui l'avait attiré autref